

Directeur : Benoît DENIS

Comité de rédaction : Paul ARON, Jean-Pierre BERTRAND, Laurence BROGNIEZ, Laurent

DEMOLIN, Björn-Olav DOZO, Pierre HALEN, Véronique JAGO-ANTOINE, Denis

LAOUREUX, Ginette MICHAUX, Michel OTTEN, Pierre PRIET, Marc QUAGHEBEUR,

Hubert ROLAND

Représentants des Universités de la Communauté française de Belgique :

Université catholique de Louvain

Université de Liège

Université libre de Bruxelles

Ginette MICHAUX

Jean-Marie KLINKENBERG

Paul ARON

Représentant des Archives et Musée de la Littérature :

Marc QUAGHEBEUR

Rédaction : Avenue Iris Crahay, 53 • B-4130 Esneux.

ou par courriel : <ben.denis@ulg.ac.be>

Secrétariat des comptes rendus : Pierre PRIET, Département d'Études romanes,

Université catholique de Louvain, Place Blaise Pascal, B-1348 Louvain-la-Neuve.

ou par courriel : <priet@rom.ucl.ac.be>

Réseau de la recherche en lettres belges :

Pierre HALEN

Christian BERG

par courriel : <phalen@zeus.lettres.univ-metz.fr>

Université de Metz

Université d'Anvers (UA)

Abonnements et commandes : Le Cri, 1 Rue Victor Greyson, B-1050 Bruxelles.

Les collaborateurs éventuels sont priés de s'adresser aussitôt que possible à la rédaction. Les articles paraissent sous la responsabilité de leur signataire. Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

La Belgique avant la Belgique

Textes rassemblés par
Laurence Brogniez

La protohistoire de la littérature belge Construire / décrire le passé

Quelle Belgique avant la Belgique ?

« Les titres sont toujours de fiefs imposteurs » (Balzac)

Le titre du présent dossier – la Belgique avant la Belgique – peut recevoir plusieurs interprétations. Comme il en va dans tous les énoncés où un terme identique revient à deux reprises (du genre « un sou est un sou »), le principe de coopération impose d'affecter un sens distinct à chacune des occurrences. Ici, le titre peut se gloser par « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge – un espace économique, une structure politique, une culture, etc. – avant la création de l'État belge en 1830 ? » Vaste question, largement discutée par les historiens¹, partagés entre « pireniens » (pour qui l'unité nationale a précédé l'unité de gouvernement, la création du royaume de Belgique étant alors la consécration ultime d'une cohérence dont les sources remontent au Moyen Âge) et « antipireniens ». Ces derniers reprochent son finalisme à la première perspective historique, mettent en évidence le caractère contingent des facteurs qui ont permis la réussite de l'aventure belge de 1830, soulignent l'absence d'unité du territoire comme aussi la vigueur des forces centrifuges à l'œuvre dès les débuts de l'indépendance belge. Des tentatives de synthèse ont récemment vu le jour, comme celle de Jean Stengers². Elles insistent sur les processus de représentations collectives à travers lesquels la conviction d'une identité propre commence à animer une partie au moins du corps social au XV^e siècle, et sur le rôle de l'État et de ses institutions dans ce processus : c'est bien lui qui, ici comme ailleurs, suscite et conditionne le processus d'adhésion nationale. Il ne s'agit pas ici de prendre position dans le débat historique, puisque, dans une revue traitant de littérature, l'énoncé « La Belgique avant la Belgique » ne peut que viser à particulariser l'objet de la question « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge... ? » La question qui se pose à nous est bien : « Existe-t-il une littérature belge avant la Belgique ? » Il n'empêche que cette seconde question s'adosse à la première, l'historique, dans la mesure où sa formulation souligne de manière implicite qu'il y a pas de littérature sans un cadre historico-gouvernemental. La question devient donc : « une production littéraire francophone s'est-elle développée antérieurement à 1830 et dans les territoires qui composent aujourd'hui la Belgique, ou encore : « quel sens y a-t-il à envisager cette production à partir du lieu d'observation qu'est une littérature belge, dont le statut est lui-même discuté ? »

Une double tradition historiographique

Cette question a rarement été posée de manière explicite. Elle a toutefois reçu des

¹ Voir, par exemple, la synthèse de HASQUIN (Hervé), *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Charleroi, Institut Jules Destrée, 1981.

Jean-Marie KLINKENBERG & François PROVENZANO

Université de Liège

La protohistoire de la littérature belge Construire / décrire le passé

Quelle Belgique avant la Belgique ?

« *Les titres sont toujours
de fieffés imposteurs* » (Balzac)

Le titre du présent dossier – la Belgique avant la Belgique – peut recevoir plusieurs interprétations. Comme il en va dans tous les énoncés où un terme identique revient à deux reprises (du genre « un sou est un sou »), le principe de coopération impose d'affecter un sens distinct à chacune des occurrences. Ici, le titre peut se gloser par « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge – un espace économique, une structure politique, une culture, etc. – avant la création de l'État belge en 1830 ? » Vaste question, largement discutée par les historiens¹, partagés entre « pirenniens » (pour qui l'unité nationale a précédé l'unité de gouvernement, la création du royaume de Belgique étant alors la consécration ultime d'une cohérence dont les sources remontent au Moyen Âge) et « antipirenniens ». Ces derniers reprochent son finalisme à la première perspective historique, mettent en évidence le caractère contingent des facteurs qui ont permis la réussite de l'aventure belge de 1830, soulignent l'absence d'unité du territoire comme aussi la vigueur des forces centrifuges à l'œuvre dès les débuts de l'indépendance belge. Des tentatives de synthèse ont récemment vu le jour, comme celle de Jean Stengers². Elles insistent

sur les processus de représentations collectives à travers lesquels la conviction d'une identité propre commence à animer une partie au moins du corps social au xv^e siècle, et sur le rôle de l'État et de ses institutions dans ce processus : c'est bien lui qui, ici comme ailleurs, suscite et conditionne le processus d'adhésion nationale.

Il ne s'agit pas ici de prendre position dans le débat historique, puisque, dans une revue traitant de littérature, l'énoncé « La Belgique avant la Belgique » ne peut que viser à particulariser l'objet de la question « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge... ? » La question qui se pose à nous est bien : « Existe-t-il une littérature belge avant la Belgique ? » Il n'empêche que cette seconde question s'adosse à la première, l'historique, dans la mesure où sa formulation souligne de manière implicite qu'il n'y a pas de littérature sans un cadre historico-social. La question devient donc : « une production littéraire francophone s'est-elle développée antérieurement à 1830 et dans les territoires qui composent aujourd'hui la Belgique, production qu'il serait légitime de qualifier de belge ? » Ou encore : « quel sens y a-t-il à envisager cette production à partir du lieu d'observation qu'est une littérature belge, dont le statut est lui-même discuté ? »

Une double tradition historiographique

Cette question a rarement été posée de manière explicite. Elle a toutefois reçu des

¹ Voir, par exemple, la synthèse de HASQUIN (Hervé), *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Charleroi, Institut Jules Destrée, 1981.

² STENGERS (Jean), *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*. T. I, *Les racines de la Belgique. Jusqu'à la révolution de 1830*. Bruxelles, Racine, 2000. T. II (avec É. GUBIN), *Le grand siècle de la nationalité belge. De 1830 à 1918*. Bruxelles, Racine, 2002.

La protohistoire de la littérature belge Construire / décrire le passé

Quelle Belgique avant la Belgique ?

« *Les titres sont toujours
de fieffés imposteurs* » (Balzac)

Le titre du présent dossier – la Belgique avant la Belgique – peut recevoir plusieurs interprétations. Comme il en va dans tous les énoncés où un terme identique revient à deux reprises (du genre « un sou est un sou »), le principe de coopération impose d'affecter un sens distinct à chacune des occurrences. Ici, le titre peut se gloser par « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge – un espace économique, une structure politique, une culture, etc. – avant la création de l'État belge en 1830 ? » Vaste question, largement discutée par les historiens ¹, partagés entre « pirenniens » (pour qui l'unité nationale a précédé l'unité de gouvernement, la création du royaume de Belgique étant alors la consécration ultime d'une cohérence dont les sources remontent au Moyen Âge) et « antipirenniens ». Ces derniers reprochent son finalisme à la première perspective historique, mettent en évidence le caractère contingent des facteurs qui ont permis la réussite de l'aventure belge de 1830, soulignent l'absence d'unité du territoire comme aussi la vigueur des forces centrifuges à l'œuvre dès les débuts de l'indépendance belge. Des tentatives de synthèse ont récemment vu le jour, comme celle de Jean Stengers ². Elles insistent

sur les processus de représentations collectives à travers lesquels la conviction d'une identité propre commence à animer une partie au moins du corps social au xv^e siècle, et sur le rôle de l'État et de ses institutions dans ce processus : c'est bien lui qui, ici comme ailleurs, suscite et conditionne le processus d'adhésion nationale.

Il ne s'agit pas ici de prendre position dans le débat historique, puisque, dans une revue traitant de littérature, l'énoncé « La Belgique avant la Belgique » ne peut que viser à particulariser l'objet de la question « existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge... ? » La question qui se pose à nous est bien : « Existe-t-il une littérature belge avant la Belgique ? » Il n'empêche que cette seconde question s'adosse à la première, l'historique, dans la mesure où sa formulation souligne de manière implicite qu'il n'y a pas de littérature sans un cadre historico-social. La question devient donc : « une production littéraire francophone s'est-elle développée antérieurement à 1830 et dans les territoires qui composent aujourd'hui la Belgique, production qu'il serait légitime de qualifier de belge ? » Ou encore : « quel sens y a-t-il à envisager cette production à partir du lieu d'observation qu'est une littérature belge, dont le statut est lui-même discuté ? »

Une double tradition historiographique

Cette question a rarement été posée de manière explicite. Elle a toutefois reçu des

réponses implicites tout au long de l'histoire des pratiques d'historiographie littéraire belge francophone.

En schématisant fort, nous distinguons une double tradition historiographique, qu'on ne pourrait ramener à l'opposition entre pirenniens et antipirenniens sans les caricaturer. Il y a d'une part (A) ceux qui, pour examiner la littérature de Belgique, se fondent sur un corpus commençant à la même date que celui de la littérature française – en gros, à la *Séquence de sainte Eulalie*, au IX^e siècle – et (B) ceux pour qui le terminus *ab quo* d'un tel examen ne saurait être que 1830.

Ces deux traditions ne sont pas homogènes. Elles connaissent chacune une ligne de partage de nature méthodologique, ou idéologique. En schématisant à nouveau, nous distinguons dans l'une et l'autre tantôt une tendance à l'essentialisme (1), tantôt un refus de cette posture (2).

On a ainsi une première réponse implicite, ou une première posture A1. Pour ceux qui l'assument, il existe depuis des temps immémoriaux un atavisme culturel belge, consacré par la construction de 1830, et cet atavisme a déterminé les traits saillants de la littérature produite dans les Pays-Bas méridionaux avant cette date. Cette posture est manifeste dans l'*Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique* d'André Van Hasselt (1838) ; on la retrouve chez Francis Nautet, auteur de la première *Histoire des lettres belges d'expression française* (1892-1893), qui recherche lui aussi longuement dans le passé « les sources du sentiment littéraire en Belgique ». Cette tradition téléologique est en principe éteinte aujourd'hui. Nous disons « en principe » dans la mesure où, comme on va le voir, il peut en subsister de très nombreuses traces dans les travaux les plus contemporains, et notamment dans ceux qui sont ici réunis.

La posture A2 est celle que manifestent les études menées dans une perspective à la fois patrimoniale et scientifique. L'exemple achevé en est l'*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, somme dirigée par Charlier et

Hanse (1958). Cette production n'est pas tout à fait à l'abri du reproche d'essentialisme, dans la mesure où son objectif est parfois de mieux inscrire la production belge dans la tradition française, elle-même essentialisée, et dans la mesure où elle relève souvent d'une méthodologie empirique et positiviste qui lui interdit d'interroger ses propres présupposés idéologiques.

Pour les tenants de B1, la construction politique de 1830 se complète nécessairement par la mise sur pied d'une culture autonome par rapport au centre parisien³. Ces travaux peuvent apparaître comme l'avatar de ceux qui ont été décrits en A1 : ils ne s'en tiennent d'ailleurs pas très éloignés, dans la mesure où ils connaissent fatalement la tentation de la téléologie, donc celle d'instrumentaliser le passé.

La posture B2 se donne une justification de type sociologique. Elle part en effet du principe que la littérature est une pratique sociale, et qu'elle s'inscrit comme telle dans un ensemble de contextes. De ce point de vue, « la littérature belge constitue un ensemble cohérent qui, depuis 1830, s'est développé dans un espace social, politique, institutionnel, culturel et linguistique singulier, qui a partiellement conditionné la nature et les modalités de la pratique littéraire »⁴.

Une telle perspective semble à première vue interdire toute considération des faits littéraires antérieurs à 1830, puisqu'elle insiste sur le rôle matriciel de l'État et des structures d'institution littéraire qu'il a rendues possibles. L'interdiction n'est toutefois pas totale, dans la mesure où l'État n'est pas le seul facteur intervenant pour conditionner la pratique littéraire : la constitution des publics, la mise sur pied de réseaux d'agents, l'élaboration d'une doxa culturelle sont autant d'autres facteurs intervenant dans la définition d'une littérature⁵. Or, théoriquement, rien n'interdit à ces facteurs d'être intervenus antérieurement à 1830, pour contribuer à constituer le cadre homogène dont il vient d'être question. De sorte qu'on peut rejoindre ici la posture A2. Et c'est bien ce que nous tenterons de faire dans la présente contribution, dont

l'objectif est de fournir les clés méthodologiques et épistémologiques permettant de traiter adéquatement du thème « La Belgique avant la Belgique ». Mais si ceux qui s'inscrivent dans la perspective B2 semblent rejoindre la posture A2, c'est avec des travaux relevant d'une méthodologie radicalement différente. En effet, s'il s'agit de refuser l'essentialisme, il s'agit aussi de ne pas se réfugier derrière le prétexte de l'empirisme. Tantôt sociologique, tantôt – et on s'en expliquera – sociosémiotique, la méthode exposée ici vise, finalement, à se libérer des hypothèses idéologiques inhérentes à toute entreprise d'histoire littéraire.

Deux objets

Le présent travail s'appuiera sur le corpus d'études réuni dans la présente livraison de *Textyles*, études auxquelles nous reprendrons l'essentiel de nos exemples. Si ces études s'accordent toutes sur le refus de l'essentialisme, elles indiquent néanmoins que la recherche sur « La Belgique avant la Belgique » est susceptible de s'orienter dans deux directions.

1. Recherches sur les traits récurrents

On peut en effet partir en quête de traits de la littérature – traits de la production textuelle autant que traits de l'institution – à retrouver au long de son existence, ou à tout le moins à certains moments qui, rétrospectivement, apparaîtraient comme particulièrement pertinents. Ainsi posés comme définitoires, de tels traits peuvent être stylistiques, thématiques, mais surtout institutionnels. Ce premier chapitre de la recherche pourrait s'intituler « Les lettres en terres belges avant la "littérature belge" ». Il implique plusieurs perspectives méthodologiques : histoire des styles, histoire des thèmes, mais surtout une sociologie historique, dont le rôle est d'examiner la mise en place, sur la longue durée, des structures qui définiront la Belgique littéraire.

2. Recherches sur la construction du passé

Mais un second objet d'étude s'offre à l'observateur : les modalités de la construction du passé. Comment les commentateurs (écrivains, historiens, critiques, chercheurs) parlent-ils de « La Belgique avant la

Belgique » ? Il s'agit ici d'examiner comment et pourquoi, après 1830 et jusqu'à nos jours, ont pu être proposées diverses relectures du passé. Le point de départ de l'étude est donc cette littérature belge dans le cadre de laquelle s'élaborent ces commentaires, lesquels doivent être lus à partir de ce cadre. Ce deuxième chapitre de la recherche pourrait s'intituler « Les lettres en terres belges à partir de – au sens de « vues depuis » – la "littérature belge" ». Dans la mesure où ces études doivent déboucher sur des explications d'ensemble, la méthode relèvera, comme la première, d'une sociologie historique. Mais pas exclusivement : puisqu'elle doit se fonder sur une analyse des discours constructeurs du passé et examiner les débats sur la belgicité littéraire, la démarche doit d'abord être sociosémiotique.

On s'attardera surtout à étayer la méthodologie relative au second type d'études, mieux représenté dans les articles ici rassemblés que le premier. On se contentera de tracer les lignes de faite de cette recherche⁶ et d'en indiquer les limites.

Les traits récurrents

Thèmes et styles

Aussi longtemps qu'elle adopte le point de vue « interne » caractéristique des études littéraires françaises, l'étude des formes littéraires mises en œuvre en terres belges avant 1830 semble difficilement échapper à l'alternative du pur mimétisme ou de la géniale exception. Telle pratique poétique sera évaluée à l'aune des productions françaises, telles caractéristiques de l'œuvre d'un homme de lettres, isolées miraculeusement d'un fond de médiocrité généralisée.

Pour se donner les moyens de sortir de cette alternative et saisir, à grande échelle, le système des occurrences littéraires proto-belges, il convient de repenser certains héritages méthodologiques de la recherche sur la littérature belge. À l'heure où les études littéraires francophones cherchent à fonder une épistémologie spécifique⁷, la question de la relativité des catégories de la description

³ Cf. KLINKENBERG (Jean-Marie) « L'idéologie de la "littérature nationale" (1830-1930) », dans LOON (Hans-

littéraire est plus que jamais d'actualité. L'étude des récurrences thématiques et stylistiques qui caractérisent le corpus proto-belge s'inscrit pleinement dans ce débat, visant au dépassement des clôtures imposées par l'étude littéraire traditionnelle.

Clôture du texte littéraire, avant tout : comme le démontrent plusieurs des articles ici rassemblés, le chercheur en littérature belge gagne à inclure parmi ses objets le discours social dans son ensemble, non seulement en tant que donné contextuel, mais aussi en tant que répertoire de formes. La clôture du texte est évidemment liée à celles qu'impose la figure de l'écrivain. Or il n'est guère besoin de rappeler ici que la pratique littéraire au Nord de la France est majoritairement l'affaire de polygraphes. L'abandon de cette première (double) clôture amène un autre dépassement : celui de la division générique. La lisibilité d'un trait thématique ou stylistique étant largement dépendante de son inscription dans un genre, il convient de réévaluer la hiérarchie traditionnelle, au profit de catégories plus soucieuses de la répartition des productions effectives. Enfin, la clôture de la langue empêche souvent de mesurer l'importance des relations littéraires intra-belges et internationales dans la stabilisation progressive des traits constitutifs de la littérature nationale⁸.

À titre d'exemple, l'étude proposée par Lieven D'hulst dans le présent dossier permet de raffiner l'une de ces étiquettes historiographiques dont l'hyper-lisibilité tend à faire oublier ce qui a pu éventuellement la fonder. Le « mimétisme » évoqué pour qualifier la production poétique belge d'avant 1830 gagne ainsi à être décliné selon toutes les dimensions de l'objet auquel il s'applique (formes canoniques/formes non canoniques, situation d'énonciation, rapport à l'Histoire, rapport aux autres arts).

Structures sociologiques

En réalité, ce dernier exemple indique assez que l'étude des traits thématiques et stylistiques ne prend véritablement son sens que si ses résultats sont confrontés aux conditions sociologiques dans lesquelles ces différents traits ont pu se manifester et revêtir une certaine pertinence historique. Ici encore, il s'agit d'élargir la gamme des phénomènes à observer, sans s'en tenir à une perspective belgo-française⁹, ni à une description des instances les plus canoniques du modèle de l'institution littéraire. En effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, d'une part l'institution littéraire belge se caractérise par une extrême faiblesse si on la compare à la française, d'autre part nombre de manifestations sociales du littéraire en terres belges ne se laissent pas encore décrire et expliquer en fonction d'un rapport de domination à l'égard de la métropole parisienne.

Si la sociologie de la littérature a un rôle à jouer, il est alors de mettre au jour des structures de sociabilité spécifiques qui ont pu influencer durablement les conditions de la production et de la consommation littéraires. On songe ici à certaines traditions pédagogiques ou à des institutions telles que les « chambres de rhétorique »¹⁰, mais aussi aux modes de réception des littératures étrangères déjà constituées.

Dangers de ces démarches

Ces différentes précautions méthodologiques sont, en pratique, assez périlleuses à mettre en place. En effet, menée sur la longue durée, la recherche de traits récurrents, ensuite posés comme définitoires, ne peut guère être valide qu'à un très haut niveau d'abstraction. Sous peine de retomber dans le finalisme et la téléologie, seules des caractéristiques très générales pourront être retenues, caractéristiques qu'il est commode de lier au statut périphérique de la littérature belge¹¹. Par exemple, le concept

d'archaïsme des zones périphériques se révèle adéquat, tant pour expliquer certains traits stylistiques de l'idiolecte du Prince de Ligne, ou certaines caractéristiques de la production poétique des années 1815-1830 (voir ici même les articles de Manuel Couvreur et de Lieven D'hulst). De tels traits définitoires sont régulièrement convoqués dans tous les articles rassemblés : défiance vis-à-vis de Paris, cosmopolitisme provincial, irrégularité langagière...

Les dangers de la recherche de tels traits définitoires sont au nombre de trois :

L'atomisation. Dégageant des traits d'un haut degré de généralité, l'analyse ne peut en retenir qu'un nombre très restreint, que l'on isole. Or de telles caractéristiques sont insuffisantes, tant en nombre qu'en consistance, à fonder un corpus littéraire homogène.

L'anachronisme. Il consiste à projeter sur le passé des caractéristiques qui appartiennent au système littéraire moderne. Par exemple, la dynamique centre-périphérie, qui se met en place dès le XVII^e siècle, et qui prend tout son sens à l'âge de la modernité, n'a guère de sens aux époques antérieures. La recherche doit donc s'accompagner d'un effort de critique historique sur lequel on va revenir.

L'essentialisation. L'anachronisme, qui surévalue le point où se situe l'observateur, et l'atomisation, qui isole les traits au risque d'en dénaturer le sens (point sur lequel on va revenir plus loin), conjuguent leurs effets pour essentialiser les traits retenus. Mobiliser, comme le font parfois les travaux ici rassemblés, les thèmes de la Belgique comme terre d'entre-deux, du métissage culturel, de la méconnaissance parisienne ou de l'occupation étrangère, ce n'est bien souvent que ressasser des topoï historiques foisonnant dans les travaux menés selon la perspective A1.

Parer à ces dangers, c'est précisément étudier comment fonctionnent l'atomisation, l'anachronisme et l'essentialisation, comment ces pratiques se mettent en place comme procédures discursives, comment elles transcrivent ou produisent des significations sociales imaginaires. Ce qui nous amène au deuxième type d'études.

La construction du passé : formalisations et enjeux

La formalisation

Lire une production ou examiner une institution littéraire en les ramenant à soi – dans notre cas, étudier « les lettres en terres belges » à partir de la « littérature belge » –, c'est fournir un travail qui confère une identité à cette production ou à cette institution.

1. Formalisation et identité

On peut s'interroger sur les mécanismes qui amènent à formuler une identité collective. Celle-ci est l'aboutissement d'un processus symbolique complexe, que nous pouvons schématiser en trois phases :

1) Il faut tout d'abord un substrat objectif, condition nécessaire, mais non suffisante : ce peut être un cadre de vie commun, un ensemble de comportements descriptibles (allant du culinaire et du vestimentaire au religieux ou au politique), certaines situations sociales, etc.

2) Il faut ensuite une sélection de certains de ces traits, dès lors assumés comme autant de signes de démarcation. Ce que Bernier, parlant du nationalisme, nomme la « mobilisation de la trame de la vie quotidienne »¹². Ce processus de mobilisation relativise le substrat objectif, lequel peut être flou et largement diversifié (sans cependant pouvoir être inexistant).

3) Mais cette définition – qui fait monter à la conscience les traits du substrat qui pouvaient jusque-là rester inconscients – ne suffit pas encore. Pour que l'identité puisse orienter collectivement l'action, elle doit se manifester largement aux yeux de cette collectivité ; autrement dit, elle doit être communicable, ce qui suppose une certaine forme d'institutionnalisation. Bourdieu note ainsi que, dans la pratique, les traits objectifs de l'habitus « sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de représentations objectives, dans des choses (emblèmes, drapeaux, insignes, etc.) ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres

⁸ Voir DE GEEST (Dirk) et MEYLAERTS (Reine), éd., *Littératures en Belgique – Literaturen in België. Diversités culturelles et dynamiques littéraires – Culturele diversiteit in literaire dynamiek*. Bruxelles, P.I.E./Peter Lang, 2004.

⁹ Pour une critique du couple conceptuel *centre vs périphérie*, voir D'HULST (Lieven), 2003, « Quel(s) centre(s) et quelle(s) périphérie(s) ? », dans D'HULST (Lieven), MOURA (Jean-Marc), éd., *op. cit.*, pp. 85-98 ; MEYLAERTS (Reine), « “Enfin de nulle part et de partout” ». Pour une historiographie belge qui ne va plus de soi ? » dans

peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs. Autrement dit, les traits que recensent les ethnologues ou les sociologues objectivistes dès qu'ils sont perçus et appréciés comme ils le sont dans la pratique, fonctionnent comme des signes, des emblèmes et des stigmates »¹³.

C'est l'ensemble des mécanismes (2) et (3) que nous nommerons ci-après « formalisation ».

Il faut noter que ce travail de formalisation s'appréhende à travers un ensemble de manifestations discursives¹⁴, propres aux poètes et aux chanteurs, aux cinéastes, aux écrivains, aux historiens mais aussi, plus récemment, aux ethnologues, aux politologues et aux sociologues : depuis le XIX^e siècle et singulièrement depuis le romantisme, c'est aux écrivains qu'a incombé la plus grosse part du travail de définition des identités en Europe ; la réinterprétation de la vie et de l'histoire qu'est l'énonciation d'une identité est un travail que l'on doit aux « élites », ou plus exactement à leur frange intellectuelle.

La spécificité du second objet de recherche réside donc en ceci que la recherche ne porte pas sur le référent du discours historiographique – son substrat objectif – mais sur le discours lui-même. C'est le discours qui, grâce à ses procédures de sélection et de sémiotisation, que l'on examinera à loisir ci-après, homogénéise et finalise des faits qui n'ont peut-être pas d'homogénéité aux yeux de la critique historique.

2. Le réel historique et ses distorsions

Être conscient de cette spécificité met à l'abri du danger d'adopter la posture du « correcteur historique ». La tentation est grande pour le chercheur, en effet, de dénoncer les distorsions que la formalisation fait nécessairement subir au réel historique. Or l'intérêt d'une étude de « La Belgique avant la Belgique » se situe précisément, selon nous, dans la description des distorsions observées et dans l'explication de ce qui les a déterminées. Par exemple, dans l'étude de la réception littéraire de Ruusbroec, il est hautement significatif de souligner que les acteurs du

XIX^e siècle insistent sur sa prétendue ignorance et sur son prétendu isolement : ce sont là autant de gages de sa compatibilité avec la figure du créateur pur, spontané et hors du siècle, qui domine à l'époque où ces images s'élaborent¹⁵.

Renoncer à la posture du « correcteur historique » ne veut pas dire pour autant qu'on renonce à toute perspective critique, ni qu'on tient nécessairement pour suspect tout discours à visée objectivante. La critique historique demeure un outil indispensable pour l'étude de ce que nous avons nommé plus haut le substrat objectif. Pour saisir la portée d'une sélection ou d'une homogénéisation, il convient en effet de connaître la diversité et la complexité de la trame historique sur laquelle ces processus sont opérés.

3. Formalisation littéraire et formalisation savante

Revenons au travail de formalisation. Il comporte donc trois niveaux d'élaboration, qui sont : 1) le substrat, 2) la mobilisation, 3) la mise en discours ou formulation.

Un exemple pourra être celui des luttes religieuses et politiques du XVI^e siècle aux Pays-Bas : (1) dans une circonstance historique donnée¹⁶, elles font l'objet d'une lecture (2) qui manifeste des oppositions comme progrès vs démocratie, liberté vs esclavage, etc. Cette lecture peut s'inscrire dans une œuvre (3) comme *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles De Coster. On a donc une construction à trois étages :

X3	formulation
X2	mobilisation
X1	substrat

Mais si, dans le corpus qui permet d'étudier la construction du passé, on choisit d'inclure les ouvrages historiographiques – et on va voir que c'est obligatoire –, le schéma se complique en se dédoublant. En effet, les trois niveaux d'élaboration qui viennent d'être décrits constituent ensemble ce que l'on pourrait appeler un « discours-objet ». Objet : nous l'appelons ainsi parce que ce discours est à son tour le référent

d'autres discours, d'un niveau supérieur Y ; les études sur *La Légende d'Ulenspiegel*, sur ses significations et sur sa réception par exemple. X1, X2 et X3 constituent donc le substrat (Y1) de ce second discours, qui comporte lui aussi les niveaux Y2 (les sélections des lectures possibles de *La Légende d'Ulenspiegel*) et Y3 (la formulation de ces discours, débouchant sur une doxa historiographique : De Coster comme demiurge, la *Légende* comme texte fondateur, l'épopée comme matrice, etc.). On a donc une construction non plus à trois mais à deux fois trois étages emboîtés :

	Y3 formulation
	Y2 mobilisation
X3 formulation X2 mobilisation X1 substrat	Y1 substrat

Ce jeu d'emboîtement indique que des contaminations sont inévitables entre les différents niveaux qui y interviennent. Ce qui crée assurément des difficultés d'interprétation supplémentaires. En effet, pour qui s'intéresse à « la Belgique avant la Belgique », ce qui est censé avoir le statut d'outil de référence à un niveau donné – par exemple la *Bibliographie nationale de 1830 à 1880*, publiée de 1886 à 1910 – est aussi, à un autre niveau, un document d'époque, qui doit être étudié comme un élément d'une formalisation dans la construction du passé (voir ci-après l'article de Lieven D'hulst). C'est que les ouvrages d'historiens et d'historiens de la littérature livrant des vues d'ensemble sur ces périodes sont nourris de présupposés idéologiques et/ou esthétiques ; autrement dit, ils sont aussi – et peut-être même avant tout –, des témoignages des enjeux propres à leur contexte de rédaction. Et c'est ce qui imposait de les inclure dans le corpus.

À bien y regarder, ces difficultés d'interprétation ne sont pas le lot de la seule historiographie littéraire, mais se retrouvent dans

toutes les sciences humaines : « En prenant pour objet ce qui lui vient de la demande sociale, en cherchant à le définir et l'expliquer, la recherche en sciences sociales contribue aussi à le façonner. Il faut d'ailleurs souligner le paradoxe des sciences humaines, paradoxe auquel nous participons ici : observatrices des faits sociaux, elles contribuent elles-mêmes à les modeler, devenant ainsi, avec toutes les difficultés que cela suscite, objet de leur propre observation. »¹⁷ Dès lors, ce qui apparaît d'emblée comme une difficulté méthodologique, comme un problème insoluble ou même comme une question vaine (distinguer, dans un travail historique, ce qui serait proprement historique et ce qui relèverait de l'air du temps...) se convertit en problématique potentielle : montrer ce qui passe d'un niveau de formalisation à un autre – de l'histoire à la littérature, et vice versa, car rien n'empêche les faits historiques de se situer au bas de l'édifice et les faits littéraires à son sommet – et se demander pourquoi. Nous reviendrons plus loin à ces problèmes de contamination, d'échange ou de transfert entre niveaux.

Que les différents niveaux soient inévitablement intriqués ne dispense pas de tenter d'en identifier les composantes avec le plus grand soin et de leur assigner un statut clair. C'est même à cette seule condition qu'on pourra examiner avec fruit les processus de contamination et de transfert.

Ainsi, nous distinguons d'une part les ensembles de faits d'ordre historique (par exemple : la domination espagnole sur les Pays-Bas méridionaux au XVI^e siècle, l'existence de courants mystiques en Europe septentrionale au XIV^e siècle, la diffusion du français dans l'espace européen au XVIII^e siècle) et d'autre part les ensembles de faits littéraires (par exemple : la publication de *La Légende d'Ulenspiegel*, la traduction par Maeterlinck de *L'Ornement des noces spirituelles*, la diffusion des lettres du Prince de Ligne). « Faits littéraires » sera

¹³ BOURDIEU (Pierre), « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, novembre 1980, pp. 63-72 ; p. 65.

¹⁴ Cf. LAPIERRE (Jean-William), « L'identité collective, objet paradoxal : d'où nous vient-il ? », dans *Recherches*

¹⁷ LAPIERRE (Jean-William), *op. cit.*, p. 205. Particulièrement attentif à ce paradoxe, Pierre Bourdieu s'explique ainsi sur cette nécessité de la réflexivité dans la pratique sociologique : « On peut se demander pourquoi, étant sociologue, je fais [...] le philosophe. [...] c'est [...] parce que j'y suis obligé. Je pense que cela fait partie du travail scientifique de poser ces questions sur la nature même du regard scientifique. Ces questions se sont imposées à moi, en dehors de toute intention de pure spéculation, dans un certain nombre de situations ».

évidemment pris au sens large : cette catégorie inclut par exemple la personnalité littéraire du Prince de Ligne. Une seconde distinction peut encore être faite. D'un côté les formalisations de type « savant » (travaux d'historiens ou d'historiens de la littérature), de l'autre les formalisations de type « non savant » (œuvres d'imagination ou discours polémiques). On obtient ainsi la matrice à double entrée qui suit, et qui permet de donner un statut aux différents éléments entrant dans le processus de formalisation :

	Formalisation savante	Formalisation non-savante
Série historique		
Série littéraire		

Le partage entre formalisations savantes et formalisations non-savantes n'est évidemment pas tranché, mais doit être conçu comme un continuum. D'une part, comme on l'a déjà dit, les échanges sont fréquents d'un type de formalisation à l'autre : *La Légende d'Ulenspiegel* est précédée par des travaux historiques qui l'inspirent (par exemple *La Fondation de la République des Provinces-Unies* de John Lothrop Motley, 1859-1860), et a pu à son tour être le substrat d'une autre formalisation dans le cadre d'une histoire de la littérature belge, comme monument fondateur de cette littérature. D'autre part, la frontière entre les deux types de pratiques est variable selon les époques. On sait par exemple que le mouvement de renaissance des cultures régionales au début du XIX^e siècle est le fait d'une catégorie d'acteurs qui sont en même temps des écrivains et des érudits. Ces écrivains associent, même s'ils les distinguent soigneusement, leur travail de créateur et leur quête philologique. En France, cette association caractérise le travail linguistique du Félibrige. Il en va de même en Belgique, où la renaissance littéraire wallonne s'est accompagnée d'une intense activité philologique – publication de dictionnaires, édition de textes –, et où s'est créée, en 1856, la Société de langue et de littérature wallonnes. Si le partage entre « formalisation savante » et « formalisation non-savante » est difficile à

tableau historique ou historico-littéraire fidèle et intelligible), et un usage de la formalisation à prétention prioritairement polémique (opposer sa vision de l'histoire [littéraire] à d'autres).

4. Donner du sens : le travail de la formalisation

Il importe à présent de voir comment, dans les faits, opère le travail de la formalisation. C'est cette phase de l'analyse qui donne son statut sémiotique à la méthode que nous proposons.

On peut poser que le travail de formalisation se constitue de trois opérations. Pour la clarté de l'exposé, nous les distinguons comme si elles se succédaient, mais, dans la réalité, elles sont simultanées et étroitement intriquées. Il s'agit des opérations de sélection, de sémiotisation explicite et d'intégration.

1) La sélection. Le premier moment du processus consiste à extraire de la série historique ou littéraire une unité de sens, dont les dimensions peuvent être évidemment très variables : par exemple, le retrait de Ruusbroec à Groenendael, la personnalité de Charles Quint, le bilinguisme de Marnix de Sainte-Aldegonde, etc. Ce mouvement de sélection d'une unité est une extraction : on coupe l'unité du système contextuel et conceptuel dans lequel elle prenait sa valeur spécifique : c'est pourquoi son effet constitue une « déshistoricisation ». Mais l'extraction est aussi, déjà, une authentique sémiotisation : retirer un sens, c'est encore conférer du sens. Nous parlerons ici de sémiotisation implicite.

2) La sémiotisation explicite. La deuxième opération consiste à donner – mais cette fois explicitement – un sens à l'unité extraite.

Ce mécanisme est fréquemment guidé par l'existence de matrices sémiotiques. Certaines unités ou certains agrégats d'unités peuvent en effet s'être déjà vu doter d'un sens stable, voire figé, dans une série donnée ; de sorte qu'il n'est pas malaisé de transférer ce sens dans la nouvelle série où elles vont s'intégrer. Il en va ainsi de l'unité « Gueux », dont Marc Quaghebeur étudie le destin. Le complexe de significations attachées à cette unité (loyauté, vaillance, etc.) a déjà été stabilisé au début du XIX^e siècle par le discours historien, et a pu passer de manière massive dans le roman ou le théâtre. De manière plus générale, les dispositions sociologiques de l'élite

codes de l'écriture littéraire pour plaider la reconnaissance de la spécificité nationale belge.

3) L'intégration. La troisième opération à la Belgique). À partir de là, la matrice consiste à réarticuler l'unité de sens extraite à d'autres unités formalisées elles aussi, dans un nouvel ensemble relevant ou non d'une série distincte. Cette opération d'intégration est de nature syntagmatique : elle consiste par exemple à se servir d'une unité pour établir des filiations dans une histoire littéraire, ou comme fil conducteur entre les personnages d'un récit de fiction. Cette opération peut donc être appréhendée comme une « mise en récit », ou comme une « historicisation mythifiée ».

Opérant sur l'axe syntagmatique, l'opération d'intégration a des répercussions sur l'axe paradigmatique : elle permet en effet de compléter ou de nuancer la valeur jusque-là attribuée à une unité, et de contribuer ainsi à la formation d'un nouveau système de valeurs.

L'exemple de Ruusbroec, étudié ci-après par Benoît Beyer de Ryke, met en lumière certains aspects de cette triple opération. Soit, au XIV^e siècle, le substrat qu'est Ruusbroec et sa pensée, les contacts qu'il entretient, ses polémiques avec les frères et sœurs du Libre Esprit, etc. Au risque d'une déshistoricisation, certaines de ces unités sont extraites de la série plusieurs siècles après, grâce à la traduction de *L'Ornement des noces spirituelles* par Maeterlinck et au commentaire qu'il fait lui-même sur Ruusbroec et sa pensée. Il y a là une sémiotisation qui prend tout son sens grâce à l'intégration des unités extraites à un nouvel ensemble : Maeterlinck souligne en effet la place que Ruusbroec et sa pensée occupent à l'égard de la culture belge : « Il nous a donné des racines. »¹⁸ En 1897, nouvelle intégration.

Maeterlinck, encore lui, publie son article sur « La mystique flamande » dans le numéro spécial que *La Revue encyclopédique* consacre à la Belgique : il y établit clairement un lien syntagmatique entre le mysticisme et la Flandre, celle-ci renvoyant par synecdoque au pays dans son ensemble (ce que suggère notamment l'insertion de l'article dans un numéro consacré à la Belgique). À partir de là, la matrice sémiotique « Flandre mystique » se fera particulièrement active. Elle permettra à Maurice Gauchez de rédiger en 1922 une *Histoire des lettres françaises de Belgique*¹⁹ où Ruusbroec est non seulement présenté comme auteur littéraire à part entière, mais où il est surtout utilisé comme une référence permettant de caractériser à la fois Marnix (p. 138 : « à la manière d'un Ruysbroeck l'Admirable, il fait s'unir à son abondante truculence la veine mystique et allégorisante »), Maeterlinck (p. 216 : « L'époque où il se nourrit du mysticisme du grand solitaire flamand [Ruysbroeck] marque comme une transition dans l'évolution de sa pensée »), Verhaeren (p. 249 : « Son sensualisme, quoique miné et bridé peu à peu, demeure une sorte d'obsession atavique qui, si elle fait songer à Breughel l'Ancien, Jordaens, Ruysbroeck et Marnix, n'empêche point pourtant de penser à Zola ») et Rodenbach (p. 260 : « On retrouve en lui cette caractéristique de la race flamande qui, dès le XIV^e siècle, avec Sainte Lidwine, Sœur Hadewijck et Ruysbroeck, communique aisément et passionnément avec les puissances d'En-Haut ») : l'unité « mysticisme », combinée à d'autres unités de sens formalisées (parmi lesquelles on retiendra surtout le « sensualisme »), participe dès lors au récit – « historicisation mythifiée » – par lequel la « littérature belge » se définit et se rend lisible. Chez Gauchez, ce Ruusbroec nouvelle manière s'intègre de surcroît parfaitement à la matrice sémiotique « latinité + germanité » qui caractérise ce grand récit fondé sur ce que nous avons appelé ailleurs le « mythe nordique ».

¹⁸ MAETERLINCK (Maurice), « Ruysbroeck l'Admirable », dans *Revue générale*, octobre-novembre 1889. On notera que ce type d'intégration a pu être conditionné par la lisibilité de la référence à Ruusbroec dans le champ français. Traduit par Ernest Hello et popularisé par le Des Esseintes de Huysmans, le mystique flamand sert déjà d'appoint à un commentaire de Camille Maclair à propos d'un autre écrivain belge, Henri Maubel (voir NAUTET (Francis), *Histoire des lettres belges d'expression française*, t. II, Bruxelles,

une étiquette comme celle de « mysticisme ». Ils nous donnent dès lors, par contraste, la mesure de l'ampleur du geste déshistoricisant dont elle a pu faire l'objet au cours du travail de formalisation. Par ailleurs, l'écart chronologique qui sépare le substrat premier du cadre « littérature belge » à partir duquel il est observé est considérable : près de sept siècles. Malgré cette distance, la réarticulation de certaines unités extraites de ce substrat dans un nouveau récit est parvenue à compacter les couches chronologiques, si nombreuses fussent-elles, pour donner à l'unité formalisée une pertinence désormais perçue comme intemporelle.

Les enjeux

1. Contraintes, profils, paradigmes

Les différents processus qui viennent d'être décrits ne se s'actualisent évidemment pas au hasard. Si l'examen des opérations de formalisation vise à répondre à la question : « Comment la Belgique littéraire a pu se construire un univers de références mobilisables dans de grands récits ? », une autre question, double, se pose : celle de l'origine des processus et celle de leurs fins. Autrement dit : « Par qui ces univers de référence ont-ils été construits et pourquoi ? » Il n'aura par exemple échappé à personne que la figure de Ruusbroec, qui fait l'objet du travail de formalisation qu'on a décrit plus haut, constitue un enjeu capital dans la légitimation des pratiques de Maeterlinck. *In fine*, il s'agit donc d'une part de distinguer les types de contraintes qui pèsent sur la construction des grands récits, et d'autre part de dégager les principaux profils énonciatifs qui ont cherché à y répondre.

Vaste programme, qui déborde à coup sûr le cadre de la présente contribution, mais dont le premier volet bénéficie cependant déjà des nombreux résultats engrangés par la sociologie de l'institution littéraire. Aux descriptions qu'elle propose, il convient d'intégrer l'ensemble des mécanismes discursifs qui participent, eux aussi, au fonctionnement institutionnel. Écrire une histoire littéraire n'est jamais un geste purement gratuit, ni animé du seul désir de servir

la science, dans un pays qui n'a cessé de déplorer sa propre indigence institutionnelle. C'est ici que sociologie du champ littéraire et sociologie de la représentation²⁰ doivent pouvoir conjuguer leurs méthodes.

Quant au second volet, il permettrait sans doute d'affiner le classement du personnel littéraire et de faire émerger plus clairement certaines de ses spécificités. Compris comme l'ajustement d'un ensemble de dispositions sociologiques à une situation d'énonciation donnée, le « profil énonciatif » peut s'avérer un outil adapté à l'étude de ce vaste ensemble de métadiscours qu'est, aussi, la Belgique littéraire. Il ne s'agirait pas tant de considérer les thèmes traités par telle ou telle catégorie d'agents que d'envisager la gamme des stratégies rhétoriques mobilisées. Centré sur des indices tels que les marqueurs de registre, le ton du message, sa densité informative, ses éventuels présupposés épistémologiques, l'examen des profils énonciatifs privilégie ainsi la structure signifiante des énoncés. Peut-être est-ce là l'un des moyens d'atteindre un niveau de généralité moins suspect d'essentialisme que les constantes trans-historiques critiquées plus haut.

L'étude des enjeux ne peut pas, pour autant, faire l'économie d'un examen des contenus véhiculés. En effet, les conditions qui suscitent la formalisation s'énoncent de manière idéologique. Les différentes matrices sémiotiques s'articulent en paradigmes, le mot étant pris ici non pas au sens d'ensemble d'unités commutables, mais au sens de modèle explicatif global reposant sur un système de valeurs. Ces paradigmes surdéterminent les formalisations, et les transferts d'une série de formalisations à une autre. Marnix Beyen souligne ainsi que « [...] la force du paradigme de *La Jeune Belgique* [...] a créé les conditions de l'introduction de Marnix [de Sainte-Aldegonde] au sein du panthéon littéraire belge » : *La Jeune Belgique* se posait volontiers en héritière de la génération libérale progressiste à laquelle appartenait De Coster et, en faisant de *La Légende d'Ulenspiegel* une œuvre fondatrice, elle devait du coup assumer les sources supposées du texte, parmi lesquelles

Marnix²¹ ; le capital symbolique acquis par les Jeune Belgique devait ainsi forcer la légitimité du polémiste réformé, y compris chez les représentants du monde catholique, au prix d'une extraction sémiotisante. Le mécanisme décrit plus haut ne prend ainsi tout son sens que lorsque l'objet auquel il s'applique est replacé dans un complexe idéologique qui en détermine l'efficacité. De nature originairement « non savante », la formalisation opérée par le discours Jeune Belgique sur le personnage de Marnix a pu faire office de doxa historiographique dès lors qu'elle prenait sa place dans un paradigme plus large (liant, par exemple, valeur littéraire et anticonformisme institutionnel), imposé dans son ensemble par la canonisation des Jeune Belgique.

2. Conflits

Ceci n'empêche évidemment pas que des paradigmes distincts puissent coexister et entrer en conflit. Les différentes formalisations possibles, énoncées à partir de positions distinctes, peuvent ainsi construire des passés distincts, et déboucher sur des conflits entre mémoires historiques²². Cette conflictualité mémorielle peut se laisser décrire selon deux points de vue. Soit on se centre sur le substrat historique, soit sur les opérations de formalisation elles-mêmes.

Dans le premier cas, on balaie l'ensemble du substrat en utilisant les armes de la critique historique, mais en évaluant chacune des unités constituant ce substrat à l'aune du récit obtenu au terme de la formalisation. Le cas de Marnix de Sainte-Aldegonde est à cet égard exemplaire : certains des éléments de sa biographie peuvent être considérés comme des « atouts » pour la formalisation de la figure de Marnix par l'histoire littéraire belge, d'autres étant présentés comme des points de résistance à cette intégration.

Si on se centre sur les opérations de formalisation, on observera avec intérêt les différences entre les formalisations savantes et les non savantes. Une des caractéristiques majeures des formalisations savantes est précisément de tenter d'élaborer une vision consensuelle du passé littéraire, tendant à gommer les conflits mémoriels. Par exemple en faisant se combiner, magiquement, « mysticisme » et « sensualisme ». Les formalisations non savantes, par contre, entrent plus souvent ouvertement en compétition l'une avec l'autre, dès lors que le récit qu'elles proposent ne se donne pas pour source une nébuleuse collective, mais est explicitement assumé par des énonciateurs précis. Le conflit de mémoires peut alors prendre une dimension institutionnelle. On invoquera ici l'exemple des signataires du *Manifeste* du Groupe du lundi : au nom de la position qu'ils défendent, ces derniers s'opposent vigoureusement à des entreprises historiographiques qu'ils jugent trop œcuméniques²³. Les deux types de formalisation n'étant pas indépendantes, comme on n'a cessé de le souligner, les conflits observés du côté des formalisations non savantes peuvent déboucher sur des changements de paradigme.

C'est presque inévitable, serait-on tenté de dire. En effet, l'exemple du texte de 1937 indique clairement que les stratégies déployées par l'énonciateur dans un registre « non savant » visent précisément à mimer la rhétorique de la formalisation savante. Posture définitoire et interprétative, opérations de classement et de périodisation : plutôt que de créer une rupture fracassante dans le champ littéraire national, l'énonciateur métalittéraire belge cherche, semble-t-il, avant tout à s'arroger le monopole de l'énonciation historiographique. C'est que celle-ci a pu être considérée comme pourvoyeuse

²¹ Nous écrivons bien, nuanciant ici l'affirmation de Marnix Beyen : « sources supposées ». En effet, si le nom de De Coster figure bien au 12^e rang dans la liste des souscripteurs à la réédition des œuvres de Marnix publiée en 1857, au plus fort d'une « épidémie de marnixisme » (t. IV, p. 1 du cahier final), on peut tomber d'accord avec Joseph Hanse lorsqu'il écrit : « De Coster a sans doute lu [Marnix], mais sans rien en retenir, sinon une passion plus vive. » (HANSE (Joseph), *Charles De Coster*. Bruxelles, La Renaissance du livre, Palais des Académies / Louvain, Librairie universitaire, 1928, p. 225 ; cf. aussi KLINKENBERG (Jean-Marie), *Style et archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*. Bruxelles, Palais des Académies, 1973, t. I, pp. 23-24) Autre exemple de distorsion, autre intégration sémiotisante, par la mise en relation syntagmatique de Marnix et de De Coster.

²² Cf. DENIS (Benoît), KLINKENBERG (Jean-Marie), *op. cit.*, p. 71.

de légitimité au moins aussi fiable qu'un siège académique. La perspective lundiste a ainsi, et pour longtemps, pénétré l'historiographie dominante, universitaire ou non. Ce sont ces changements de paradigmes qui permettent de déterminer les grandes phases de l'historiographie littéraire²⁴.

Loin d'être un jeu pour amateurs de paradoxes, l'examen de la « Belgique avant la

Belgique » a pu permettre la mise au point d'outils conceptuels tels que la formalisation (et ses différentes étapes), le profil énonciatif ou le paradigme. Ceux-ci se révèlent assurément féconds pour appréhender, de manière générale, tant l'historiographie que la production littéraires, dans leurs dimensions tant institutionnelles que discursives.

Benoît BEYER DE RYKE

Université libre de Bruxelles

Ruusbroec, en son temps et dans les siècles

Pour un public francophone, le nom de Ruusbroec (plus connu sous la dénomination de « Ruysbroeck l'Admirable ») est inévitablement lié à celui de Maurice Maeterlinck, qui traduisit en français *L'Ornement des noces spirituelles* et consacra à son auteur plusieurs études. Pour un public néerlandophone par contre, Ruusbroec évoque avant tout l'un des premiers auteurs ayant écrit en flamand, au même titre qu'Hadewijch d'Anvers ou Jacob van Maerlant.

Dans le premier cas, on s'intéresse surtout à l'influence de Ruusbroec sur la pensée et l'œuvre de Maeterlinck, au rôle qu'il a joué dans l'évolution de celui-ci vers le symbolisme. Dans le second cas, c'est le passé de la langue et de la littérature flamande qui retient l'attention. Le romaniste envisage Ruusbroec par rapport à Maeterlinck, le germaniste par rapport à la langue flamande. Les deux toutefois ne peuvent ignorer la dimension mystique de cet auteur, qui lui assure une place de choix dans l'histoire de la spiritualité chrétienne et mondiale. C'est également cette dimension mystique de Ruusbroec qui a suscité notre intérêt, envisagée dans le sillage de la mystique rhénane (Eckhart¹), dont la pensée de Ruusbroec se démarque cependant par bien des aspects.

Mais revenons à la « Belgique littéraire ». C'est donc à double titre que Ruusbroec intervient dans l'histoire littéraire belge : d'abord, en tant qu'auteur médiéval de langue flamande (dans la « Belgique avant la Belgique »), ensuite en tant que référence spirituelle et littéraire proposée par Maeterlinck à ses lecteurs francophones. Aussi nous paraît-il intéressant, dans le cadre de cette publication, de nous pencher à nouveau sur le grand mystique flamand, en son temps et dans les siècles. Nous commencerons par présenter Ruusbroec dans son époque et par rapport au courant dit de la mystique rhéno-flamande (expression quelque peu impropre qui cache des divergences que nous soulignerons entre le courant flamand et le courant rhénan, plus intellectualiste), ensuite nous évoquerons la postérité de Ruusbroec, avec ses temps forts, tout particulièrement celui de sa « redécouverte » par Maeterlinck.

Ruusbroec en son temps

Sa vie

Jan van Ruusbroec², qui vécut de 1293 à 1381, est sans doute né dans le village de Ruusbroek, situé dans la vallée de la Senne au

¹ Voir nos deux ouvrages : BEYER DE RYKE (Benoît), *Maître Eckhart, une mystique du détachement*. Bruxelles, Ousia, coll. Figures illustres, 2000 ; *Maître Eckhart*. Paris, Entrelacs, coll. Sagesses éternelles, 2004.

² Sur Ruusbroec, voir VERDEYEN (Paul), s.j., *Ruusbroec l'admirable*. Paris, Cerf, coll. Histoire, 1990, 189 p. [nouvelle édition : 2004 ; la meilleure synthèse actuelle en français sur le bon prieur de Groenendaal]. Voir également ROCQUET (Claude-Henri), *Petite vie de Ruysbroeck*. Paris, Desclée de Brouwer, coll. Petite vie de..., 2003, 171 p. [bibliographie récente et aussi : Aerts (Albert), « Jan Ruusbroec », in *Directoire*...